

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 759 2 juillet 1947

n° 759 2

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 7 du 31/07/1947

Date de publication  
2 juillet 1947

Date du numéro  
31 juillet 1947

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Une permission de quinze jours, pour en jouir au Harrar (Ethiopie) est accordée à M, Hornebeck (Georges), directeur de l'imprimerie administrative de Djibouti, pour compter du 7 juillet 1947. Art. 2. — La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin

**Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.**